



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Consulat général
de France à Québec**

LUNDI 23 MARS 2009

COLLOQUE SUR L'ÉCOMOBILITÉ EN FRANCE ET AU QUÉBEC

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle du Consulat général de France à Québec a le plaisir de vous convier à son colloque sur le développement durable et l'écomobilité, le 23 mars 2009, au Musée de la civilisation de Québec.

Les Premiers Ministres français et québécois se sont engagés, en juillet dernier, au renforcement de la coopération franco-québécoise dans le domaine de l'environnement et du développement durable. A cet effet, notre service, soucieux de tisser des liens entre les acteurs œuvrant dans ce domaine, a souhaité organiser un événement leur permettant d'échanger sur leurs pratiques.

LE PROGRAMME

8h30 - 9h00 : Accueil et inscription des participants.

1- Mots d'ouverture : la coopération franco-québécoise en développement durable :

9h00 - 9h10 : Ouverture du Colloque par **M. Stéphane CATTÀ**, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle au Consulat général de France à Québec et par **M. Christian DESLAURIERS**, Directeur de la Direction France du Ministère des Relations internationales du Québec.

9h10 - 9h15 : Mot d'ouverture par **M. Régis LABEAUME**, Maire de Québec.

9h15 - 9h20 : Mot d'ouverture par **M. Guy OUELETTE**, Adjoint parlementaire de Mme Julie Boulet, Ministre des Transports du Québec.

9h20 - 9h25 : Mot d'ouverture par **M. François ALABRUNE**, Consul général de France à Québec.

Présentation du colloque par **M. Douglas LABELLE**, Ingénieur à L'Agence de l'Efficacité Energétique du Québec

2- Présentation de politiques gouvernementales en écomobilité :

9h30 - 10h00 : Intervention de **M. Claude Martin**, Directeur de la Direction du transport terrestre des personnes au Ministère des Transports du Québec.

10h00 - 10h30 : Intervention de **M. Benoît HIRON**, Chef du groupe sécurité des déplacements et usagers, au Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu) du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT).

10h30 - 10h50 : Période de questions.

10h50 - 11h10 : *Pause.*

3- Présentation de politiques territoriales en écomobilité :

11h10 - 11h40 : Intervention de **M. Liguori HINSE**, Directeur du groupe de travail sur les transports pour la Ville de Québec.

11h40 - 12h10 : Intervention de **M. Marc BLANCHET**, Directeur du Service des infrastructures, transport et environnement à la Direction du transport de la Ville de Montréal.

12h10 - 13h40 : *Pause déjeuner.*

13h40 - 14h10 : Intervention de **M. Jean-François CARON**, Maire de la commune de Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais - France).

14h10 - 14h30 : Période de questions.

4- Présentation d'actions citoyennes en écomobilité :

14h30 - 15h00 : Intervention de **M. Christian SAVARD**, Président de l'association Accès transports viables.

15h00 - 15h30 : Intervention de **M. Gilles BOISVERT**, Directeur de l'Agence Écomobilité.

15h30 - 15h50 : Période de questions.

5- Clôture du colloque

15h50 - 16h20 : Questions de clôture.

17h00 : *Réception à la Résidence offerte par M. François ALABRUNE, Consul général de France à Québec.*

Le Médiateur : Douglas LABELLE, Ingénieur à l'Agence de l'Efficacité Energétique

L'Agence de l'Efficacité Energétique a pour mission, dans une perspective de développement durable, de promouvoir l'efficacité énergétique et le développement de nouvelles technologies pour toutes les sources d'énergie, dans tous les secteurs d'activité, au bénéfice des citoyens du Québec.

LES INTERVENTIONS

1- Présentation de politiques gouvernementales en écomobilité

a- Intervention de M. Claude Martin, Directeur de la Direction du transport terrestre des personnes au Ministère des Transports du Québec.

En raison des dimensions économiques, environnementales et sociales liées à l'utilisation du transport collectif et à son accessibilité, la politique du gouvernement québécois s'inscrit dans la mise en œuvre du développement durable.

En juin 2006, le Parlement du Québec a voté le Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques. Ce plan a prévu un Fond Vert doté de 130 millions de dollars par an, pendant 5 ans, afin de favoriser le développement et l'utilisation des transports collectifs et des modes alternatifs de transport.

b- Intervention de M. Benoît HIRON, Chef du groupe sécurité des déplacements et usagers, au Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu) du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT).

Le Certu est le service technique central du Ministère spécialisé dans les déplacements urbains. Il participe au développement des échanges d'expériences et à la promotion des techniques françaises à l'étranger.

Le Certu traduit les concepts du développement durable en termes opérationnels pour les services et auprès des collectivités locales, déjà mobilisées à travers les Agendas 21 (plan d'action régional pour le Développement Durable).

L'objectif de réduction de l'usage de la voiture particulière nécessite notamment l'organisation de réseaux de transport collectif plus performants, bénéficiant de systèmes de tarification et d'information voyageurs intégrés, ainsi que de pôles d'échanges facilitant l'intermodalité.

2- Présentation de politiques territoriales en écomobilité

a- Intervention de M. Liguori HINSE, Directeur du groupe de travail pour les transports pour la Ville de Québec.

La Ville de Québec a entamé un travail de réflexion sur la mobilité durable, à travers la création d'un groupe de travail.

Le 15 janvier 2009, la Ville de Québec a mis en place un groupe de travail afin d'analyser et de proposer des modes de mobilité qui répondront aux besoins de la ville de demain. Ce groupe de travail a pour mandat d'étudier et de proposer les modes de mobilité les plus efficaces et les plus durables pour la capitale.

b- Intervention de M. Marc BLANCHET, Directeur du Service des infrastructures, transport et environnement à la Direction du transport de la Ville de Montréal.

La Ville de Montréal est considérée comme la ville du Québec la plus engagée dans les politiques alternatives à la voiture.

La Ville de Montréal a adopté un plan de transport en juin 2008. A travers ce plan, elle a choisi de prendre un virage radical. Elle propose 21 chantiers qu'elle veut réaliser au cours de la prochaine décennie, afin d'améliorer la qualité de l'environnement de la métropole et la qualité de vie des citoyens qui l'habitent.

c- Intervention de M. Jean-François CARON, Maire de la commune de Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais – France).

M. Jean-François Caron est précurseur dans le domaine du développement durable dans la région du Nord-Pas-de-Calais. Maire de la commune de Loos-en-Gohelle (commune de 7000 habitants), il œuvre pour la mise en place de politiques publiques de développement durable dans sa commune. M. Caron est également Vice-président de la Communauté de Lens- Liévin en charge de l'Innovation, Président du groupe des Verts au Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais et Conseiller régional délégué au Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT).

Dès 2000, la région du Nord-Pas-de-Calais s'est engagée dans des politiques de développement durable. Elle a mis en place un Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire. Grâce à ce schéma, elle est la 1^{ère} région à s'être dotée d'un Agenda 21.

3- Présentation d'actions citoyennes en écomobilité

a- Intervention de M. Christian SAVARD, Président de l'association Accès transports viables.

La mission principale de l'association est la promotion des modes de déplacement viable dans la région de Québec et la défense des droits d'utilisateurs des systèmes de transports alternatifs à l'automobile.

L'association réalise un travail d'expertise sur les transports en commun et actifs pour les administrations, les collectivités et les entreprises. Elle a notamment menée, avec le Réseau de Transport de la Capitale, une étude d'intermodalité des transports dans la ville. Elle organise, entre autres, chaque année, *la Semaine des transports collectifs et actifs* à Québec par mandat de la ville de Québec.

b- Intervention de M. Gilles BOISVERT, Directeur de l'Agence Ecomobilité.

L'Agence Ecomobilité a pour objectif la promotion de modes de transports alternatifs à la voiture particulière sur l'ensemble du département de la Savoie. Elle travaille notamment avec le Conseil régional Rhône Alpes, le Conseil général de la Savoie et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

L'Agence Ecomobilité travaille sur différentes missions : La gestion de la Vélostation de Chambéry, la promotion et l'animation de Plans de Déplacements en Entreprise (PDE), la mise en place de Plans de Déplacements en Etablissements Scolaires (PDES), la cogestion de la centrale de mobilité Mobil Conseils et l'animation de rencontres sur le thème de la mobilité.